



25 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement mobilise 482 millions pour lutter contre la pauvreté

Trop de Wallons et de Wallonnes vivent dans une situation de précarité. Le Gouvernement de Wallonie s'est accordé sur son plan de sortie de la pauvreté, et mobilise aujourd'hui 482 millions jusqu'en 2024 pour ce faire. Ce plan s'articule autour de l'accès à l'insertion socioprofessionnelle, au logement et au bien-être pour tous.

D'après l'IWEPS, les inégalités socio-économiques ont augmenté en Wallonie de 2004 à 2019. Cette augmentation a été d'autant plus marquée en 2018 et 2019. Dès son entrée en fonction, le Gouvernement de Wallonie a pris à bras le corps cette problématique en mettant en œuvre un ensemble de politiques à destination des publics précarisés. La crise sanitaire de la covid-19 a malheureusement renforcé les inégalités et aggravé la situation des publics précarisés. Le Gouvernement a dès lors pris des mesures supplémentaires pour y faire face. Les premières projections pour l'année 2020 démontrent que les mesures de soutien prises ont permis de limiter les dégâts. La situation reste néanmoins problématique, et les terribles inondations qui ont frappé une grande partie de la Wallonie vont très certainement encore creuser les déséquilibres. En parallèle des mesures spécifiques répondant aux conséquences des inondations, le Gouvernement s'est accordé sur son plan de sortie de la pauvreté.

Ce plan rassemble l'ensemble des mesures proposées par les différents Ministres wallons, et ce sous la coordination du Ministre-Président, Elio Di Rupo. Le plan ne vise pas à gérer la pauvreté et à en atténuer les effets, mais vise bien à l'éliminer progressivement. Il vise à offrir à chaque Wallonne et chaque Wallon les moyens progressifs pour sortir de la pauvreté, via l'accès à un confort de base et un accès à l'emploi. Pour ce faire, le Gouvernement mobilise un montant de 482 millions € jusqu'en 2024, qui viennent s'ajouter aux 61 millions déjà mobilisés jusqu'à maintenant.

Ce plan de sortie de la pauvreté s'articule autour de 2 volets :

- Le **volet transversal** contient des mesures qui relèvent de l'ensemble des compétences wallonnes. Il s'agit de 3 nouvelles approches permettant de déployer une politique de sortie de la pauvreté plus ambitieuse et plus transversale.
- Le volet **politique sociales** recense 28 actions touchant aux différentes compétences de la Wallonie, regroupées autour de 3 axes :
 - **L'accès à l'insertion socioprofessionnelle ;**
 - **L'accès au logement ;**
 - **L'accès au bien-être.**

Pour le Ministre-Président Elio Di Rupo : « *Un trop grand nombre de Wallons et de Wallonnes vivent aujourd'hui dans une situation de précarité, et ce phénomène a été accentué suite à la crise de la covid-19 et aux inondations. J'ai toujours fait du combat contre la pauvreté un axe prioritaire de mon engagement politique. L'ensemble du Gouvernement est pleinement mobilisé afin de réduire les inégalités et permettre à un maximum de personnes vivant dans la précarité de sortir de cette situation* ».

Parmi les mesures reprises dans le plan, on retrouve notamment :

- Le soutien à l'accès au permis de conduire pour les personnes précarisées en formation dans les filières qui mènent à des métiers d'avenir ou en pénurie et pour les travailleuses du secteur des titres-services ;
- La gratuité progressive des transports en commun pour les jeunes jusqu'à 25 ans, pour les 65 ans et plus et pour les publics précarisés ;
- L'octroi d'une allocation de loyer aux ménages disposant de revenus précaires en attente d'un logement social depuis une certaine durée ;



- L'augmentation de l'offre de logements en agences immobilières sociales, l'octroi d'un soutien financier et administratif aux AIS et l'octroi d'incitants fiscaux pour les propriétaires ;
- La mise en place d'une stratégie wallonne coordonnée de sortie du sans-abrisme ;
- Le renforcement des maisons médicales au travers de l'intégration de nouveaux prestataires de soins ;
- La mise à disposition de collations saines gratuites dans les écoles maternelles et primaires à indice socio-économique faible ;
- La création de "one-stop-shop" au niveau local pour des personnes en recherche d'emploi confrontés à des freins spécifiques entravant leur recherche ;
- Etc.

→ [Consultez le plan de sortie de la pauvreté](#)

CONTACTS PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be